



Licence Pro

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours **Chef de projet touristique**

Diplôme d'État niv. VI - bac+3 - (LP13900A) - code RNCP 29983

Public concerné

Étudiants, salariés (possibilité d'accès par la VAPP).

La licence professionnelle est ouverte :

- aux titulaires d'un Bac+2 avec un projet professionnel,
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation Bac+2 reconnu par la validation d'études supérieures (VES) en rapport avec le diplôme visé,
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle dans les conditions fixées par la VAE.

Objectif de la formation

Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre.

Le Chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Modalité d'enseignement

Formation en présentiel. Les cours, TD et TP sont réalisés par des enseignants et des professionnels du métier.

Méthodes mobilisées

Mise en situation professionnelle.
Projet tutoré collectif ou individuel.

Outils numériques

Environnement numérique de formation (ENF) et plateforme pédagogique (Moodle).

Modalités d'admission

- Sélection sur dossier de candidature (délai de réponse : 1 mois).
- Entretien individuel.
- Admission définitive prononcée après signature d'un contrat d'alternance.

Période de recrutement : de mai à juillet

Toutes les informations sur :



Organisation de la formation

Lieu : Lycée Honoré Romane

Route de Caléryère - 05200 EMBRUN

- Restauration possible
- Hébergement possible (Internat)

Dates : de septembre 2024 à octobre 2025

Durée : 1 an - 13 semaines de cours réparties sur 10 mois.

Rythme :

- 455 heures de formation soit 1 à 2 semaines par mois.
- Immersion en entreprise majoritairement planifiée lors des vacances scolaires.

Métiers et compétences

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique afin de le formaliser dans un cahier des charges.
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet.
- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet.
- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet, établir un rétroplanning, définir les missions de chacun.
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord.
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques et mettre en œuvre les solutions correctives.
- Définir la stratégie de communication avec les différents supports et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements pour présenter le projet finalisé.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

Modalités de financement

Formation gratuite et rémunérée pour les alternants.
Participation des entreprises aux frais de formation via l'OPCO.

Modalités de validation

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques de la Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique, RNCP 29983, diplôme délivré par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

L'activité professionnelle évalue l'ensemble des tâches/missions confiées à l'alternant durant son année de formation et doit mettre en avant les savoirs et savoir-faire acquis en entreprise.

Évaluation :

- Rédaction d'un rapport sur l'entreprise avec soutenance orale.
- Mise en oeuvre d'un projet professionnel en collectif (livrable et soutenance).

Programme

Codes	Intitulé des modules d'enseignement	Nombre d'ECTS
USEC4M	Socio-économie du tourisme	4
USEC4N	Identifier les besoins de l'entreprise touristique	6
USEC4P	Lancer le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4Q	Tourisme numérique et digital	6
USEC4R	Stratégie marketing du tourisme	6
USEC4S	Piloter le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4T	Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4U	English for tourism and hospitality	6
UAEC05	Mémoire professionnel	8
UAEC06	Projet tuteuré	12

Plus d'info. sur les programmes des UE ? Rendez-vous sur le site www.cnam-paca.fr.



GRETA CFA Alpes Provence
Olivia BRUN
Tél : 07 88 21 76 01
e-mail : olivia.brun@gretacfa0405.fr

Lycée Honoré Romane
route de Caléryère
05200 Embrun
Tél : 04 92 43 11 00

le cnam
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre de Marseille
12, place des Abattoirs
13015 Marseille

Florence HERNANDEZ
Tél. : 06 21 00 11 37
e-mail : info.formation@cnam-paca.fr